

Mercredi 10 juin 2020 *Edition unique*

Presse Nationale

> Politique



Burundi : décès inattendu du Président sortant, Pierre Nkurunziza

Sur twitter, le gouvernement burundais a déploré la mort du Président sortant Pierre Nkurunziza à l'âge de 55 ans, deux semaines seulement après la présidentielle. Un deuil national de sept jours a été décrété. Il était au pouvoir depuis 2005. Il est décédé lundi des suites d'une crise cardiaque. Elu à la présidentielle du 20 mai 2020 avec 68,72% des voix, Évariste Ndayishimiye, le candidat du pouvoir succède ainsi à Pierre Nkurunziza. La passation des charges entre les deux personnalités était prévue dans deux mois.



Révision de la liste électorale : L'opération démarre aujourd'hui

La révision de la liste électorale démarre ce mercredi 10 juin 2020 et prendra fin le 24 juin 2020. Environ 11 000 centres d'enrôlement seront fonctionnels pour permettre aux requérants d'être le plus proche possible de leurs lieux d'enrôlement. Cependant, compte tenu de la pandémie de la maladie à Coronavirus, la Commission électorale indépendante (CEI) offre la possibilité aux électeurs, qui souhaitent changer de lieux de vote, de le faire en ligne. Le mode opératoire de cette innovation sera précisé par la commission.

> Economie



Riposte contre la COVID-19 : La BAD octroie un prêt de 49 milliards FCFA à la Côte d'Ivoire

Le Programme d'Appui à la riposte contre la COVID-19 (PARC) va bénéficier de 75 millions d'euros, soit environ 49,12 milliards FCFA de la Banque africaine de développement (BAD). Le Conseil d'administration de l'institution financière a approuvé, lundi, un prêt sous forme d'appui budgétaire à la Côte d'Ivoire, à cet effet. « L'aide financière de la Banque, accordée dans le cadre de la facilité de réponse rapide à la pandémie de COVID-19, devra permettre de maîtriser la propagation du virus, mais aussi renforcer la capacité de résilience des populations vulnérables, maintenir l'outil productif pour relancer l'économie ivoirienne après la crise et préserver des emplois », rapporte une note de la Banque, rendue public, hier.

> Société



Lutte contre la COVID-19 : 800 cartons de gels offerts à Kandia Camara

800 cartons de gels hydro-alcooliques ont été offerts hier, par la Fondation de la Nouvelle parfumerie Ghandour au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. La secrétaire générale de la structure, Imane Ghandour, a indiqué que ce don reflète le soutien de la Fondation aux acteurs du système éducatif qui ne ménagent aucun effort pour dispenser le savoir aux élèves.



Financement du plan de riposte sanitaire contre le Coronavirus : La France et la Côte d'Ivoire signent trois conventions

Trois avenants de conventions, dans le cadre du Contrat de désendettement et de développement (C2D) et de prêt souverain de l'Agence française de Développement (AFD) pour le financement, à hauteur de 20 milliards de FCFA du plan de riposte sanitaire contre la COVID-19. C'est ce que la France et le gouvernement ivoirien ont signé, ce mardi 9 juin 2020, à Abidjan. À l'occasion, l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Gilles Huberson, a fait savoir que ces avenants ont tous pour vocation de réallouer rapidement et très précisément les fonds disponibles pour contribuer à mettre en œuvre le plan de riposte sanitaire de la Côte

d'Ivoire.

soirinfo

Lutte contre la contrefaçon : La Journée mondiale célébrée, aujourd'hui

En prélude à la Journée mondiale anti-contrefaçon, célébrée tous les 10 juin de chaque année, le Comité national de lutte contre la contrefaçon (CNLC) a produit une déclaration, le mardi 9 juin 2020. Cette journée a pour objectif principal de sensibiliser les populations sur les conséquences de la contrefaçon. En effet, la contrefaçon est « l'acte par lequel une personne physique ou morale utilise ou exploite un droit de propriété intellectuelle sans l'autorisation préalable du titulaire ou de ses ayants droits ».

le jour
Aujourd'hui

Travaux de construction de la place de la nation : Bruno Koné donne les assurances du gouvernement

Dans le cadre du développement des infrastructures de la commune du Plateau, le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagne Koné, s'est entretenu le mardi 9 juin, avec une délégation d'investisseurs engagés sur le projet de construction de la place de la nation. Le ministre Bruno Nabagne Koné a exprimé tout l'intérêt du gouvernement à travailler avec l'espoir que ce projet d'un coût global de 83,3 milliards FCFA arrive à son terme, après le retrait du groupe Vinci.

Vu sur le Net

> Politique

7
VU DE CÔTE D'IVOIRE

CEI : Les certificats de résidence délivrés gratuitement pour la révision de la liste électorale

« Dans le cadre de l'opération de révision de la liste électorale qui aura lieu du mercredi 10 au mercredi 24 juin 2020 sur l'ensemble du territoire national, les certificats de résidence spéciaux confectionnés par la CEI et mis à la disposition des commissariats de Police sont délivrés gratuitement aux électeurs », indique le communiqué de la direction générale de la Police nationale. Selon ledit communiqué, cette disposition spéciale initiée par la Commission Electorale Indépendante (CEI) ne concerne que les électeurs qui souhaitent changer de lieu de vote.

> Economie

@BIDI@N.NET®
Bien + qu'un portail

COVID-19 : les PME et TPE ivoiriennes reçoivent un accompagnement de 3 milliards de FCFA (convention)

Une convention d'un montant global de 3 milliards de FCFA a été signée ce 09 juin 2020 à la Maison de l'Entreprise à Abidjan-Plateau. Cet accompagnement financier aux PME et TPE ivoiriennes, notamment celles qui sont membres de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), vise à soutenir lesdites entreprises qui traversent des moments difficiles dans la crise sanitaire mondiale liée au Coronavirus. C'est en présence du président de la CGECI, Jean-Marie Ackah, que les deux parties signataires à savoir la Société de Cautionnement de Côte d'Ivoire (SOCACI) et le Groupe de mésofinance Compagnie Financière Africaine (COFINA) ont scellé ce partenariat.

> Société

@BIDI@N.NET®
Bien + qu'un portail

COVID-19 : la Côte d'Ivoire a enregistré 114 nouveaux cas confirmés, 176 guéris et 00 décès, mardi

Le gouvernement ivoirien a annoncé au cours d'un point de presse animé ce mardi 09 juin, 114 nouveaux cas de COVID-19 sur 515 échantillons prélevés soit 22,1% de cas positifs, 176 guéris et 00 décès. Ces nouveaux chiffres révélés par les autorités ivoiriennes illustrent bien qu'à la date du 09 juin, le pays compte 3 995 cas confirmés dont 2 045 personnes guéries, 38 décès et 1 912 cas actifs, pour un nombre total d'échantillons estimé à 32 864. Face au nombre croissant de cas confirmés, le gouvernement ivoirien accentue la sensibilisation relative au respect des mesures barrières. Pour les autorités sanitaires la pandémie n'est pas terminée. C'est pourquoi, elles rappellent aux populations que "le virus est là dans notre pays et que nous devons rester prudents".

COVID-19: Le ministère de la Santé en appelle à la contribution des adolescents et des jeunes pour vaincre cette pandémie



Pour arriver à éradiquer la pandémie Coronavirus (COVID-19), le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique veut pouvoir compter sur toutes les forces vives du pays, en particulier les adolescents et les jeunes qui constituent une frange importante de la population et susceptibles de propager le virus. Cet appel a été lancé par le conseiller technique du ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Edith Kouassy au point de presse quotidien sur la maladie à Coronavirus (COVID-19), le lundi 08 juin 2020 à Abidjan. « Leur engagement dans cette lutte sera fort apprécié et appréciable, qu'ils soient scolarisés ou non. L'avenir de la Côte d'Ivoire repose sur eux. Ils ne pourront assumer cette responsabilité qu'en étant en bonne santé », a dit Dr Edith Kouassy. (Source : CICG)



COVID-19/ Lutte contre les Violences basées sur le genre : Bakayoko-Ly Ramata reçoit du matériel de la part du PNUD

Conscient que la pandémie à Coronavirus a occasionné assez de maux tels que les violences basées sur le genre (VGB), en Côte d'Ivoire, le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a réagi. Cette structure des Nations unies a apporté son appui à la ministre Bakayoko-Ly Ramata dans le cadre de l'objectif Zéro tolérance en matière de VBG. Dans cet élan, la ministre a reçu un appui important visant à renforcer les capacités techniques du centre Pavvios, dans cette période de COVID-19.



Les auteurs de la mort de la famille de Pr Laurence Adonis-Koffy, condamnés à 6 ans de prison

Le procès de l'accident qui a coûté la vie au professeur de néphrologie, Laurence Adonis-Koffy, son époux et leur fils, s'est déroulé le lundi 08 juin 2020 au Tribunal de première instance d'Abidjan-Plateau. Cissé Amadou, celui par qui le malheur est arrivé, a été reconnu coupable d'homicide involontaire. Il a écopé d'une peine 6 ans de prison. Il faut retenir qu'il n'est pas détenteur du permis de conduire. Gauthia Gouly Ange, conducteur d'un autre véhicule qui avait engagé une course-poursuite avec Cissé Amadou a écopé de 4 ans de prison, pour mise en danger de la vie d'autrui. Quant à la jeune fille qui se trouvait dans la voiture qui a heurtée mortellement Pr Laurence Adonis-Koffy et les membres de sa famille, elle s'en est sortie avec 6 mois de prison avec sursis. La même peine a été infligée aux deux tenanciers du bar dans lequel les jeunes Cissé Amadou, Gauthia Gouly Ange et leur amie ont passé la soirée.

Agence de Presse

> Politique



La représentation de la CPI en Côte d'Ivoire dément la prétendue mission CPI-ONU à Abidjan

La représentation de la Cour pénale internationale (CPI) en Côte d'Ivoire juge inexacte l'information relative à une prétendue mission CPI-ONU à Abidjan pour des échanges avec les autorités du pays en vue du retour de l'ex-Président Laurent Gbagbo et de Blé Goudé. Cette information publiée par le journal "Nouveau Courrier" dans son numéro 2132 en date du 9 juin 2020 est qualifiée "d'erronée", selon la représentation de la CPI en Côte d'Ivoire. Elle porte, par conséquent, ce démenti à l'attention de l'opinion nationale et internationale.

> Société



Le ministre de la Santé donne les raisons de la hausse du nombre de cas de COVID-19

Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique, Dr Eugène Aka Aouélé a précisé mardi dans un entretien avec l'AIP que la décentralisation des centres de dépistage de la COVID-19 à chaque commune du district d'Abidjan est à la base de la hausse du nombre de cas observés ces derniers jours en Côte d'Ivoire. A ce jour, 11 centres de dépistage de proximité sont fonctionnels. Dr Aka Aouélé a précisé que le nombre croissant de cas est conforme au plan mis en place pour lutter contre la maladie, soulignant que dans les jours à venir, la tendance sera toujours haussière.



COVID-19 : de nouveaux foyers autres que Cocody et Marcory signalés

L'épicentre de la pandémie à la COVID-19 demeure toujours le Grand Abidjan avec de nouveaux grands foyers dans des communes autres que Cocody et Marcory. L'information a été livrée, mardi, lors du point presse gouvernemental journalier sur la situation du Coronavirus, par la conseillère technique du ministre de la santé et de l'Hygiène publique, Dr Edith Kouassy, commentant la hausse des cas de contagion dans le

pays. Selon les autorités sanitaires ivoiriennes, le bilan des contaminations qui continuent de s'aggraver se caractérise par une augmentation du taux de positivité à la COVID-19 fluctuant ces dernières semaines entre 15% et 27% des cas, contre 6% et 11% précédemment.



COVID-19 : Trente mille migrants ivoiriens bloqués en Afrique de l'ouest (OIM)

La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO) enregistre 30 000 migrants ivoiriens bloqués dans la zone par la fermeture des frontières du fait de la COVID-19, a annoncé, mardi, la cheffe de mission en Côte d'Ivoire de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), Marina Schramm. Mme Schramm intervenait dans un panel consacré au thème « La COVID-19 face aux défis de la sécurité, de l'intégration et du développement transfrontalier dans l'espace CEDEAO », organisé par la nouvelle Commission nationale des frontières de la Côte d'Ivoire (CNFCI), dans le cadre de la toute première participation ivoirienne à la Journée africaine des frontières célébrée le 7 juin depuis 2010.

> Culture



La HACA initie une opération de recensement des médias audiovisuels en ligne

La Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) organise une opération de recensement des médias audiovisuels en ligne notamment les web TV, les web radios ainsi que les services de distribution et de diffusion des programmes en ligne établis en Côte d'Ivoire, du 15 juin au 15 juillet. « La HACA invite les promoteurs de ces médias audiovisuels en ligne à retirer, à son siège à Cocody Angré de 8h à 16h30, auprès du responsable monitoring nouveaux médias, le formulaire de déclaration mis à leur disposition à cet effet », fait savoir une note d'information. La HACA est l'institution chargée de la régulation de la communication audiovisuelle en Côte d'Ivoire.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic

www.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.